

La Bruyère grammairien

Éric TOURRETTE

Université Jean Moulin Lyon 3
Département de Lettres Modernes
eric.tourrette@univ-lyon3.fr

Recibido: 21 de septiembre de 2010

Aceptado: 29 de octubre de 2010

RÉSUMÉ

Plusieurs indices suggèrent d'étudier conjointement les œuvres respectives de La Bruyère et de Vaugelas : si l'un se focalise sur la vue et l'autre sur l'audition, néanmoins tous deux ont en commun d'utiliser le mot « remarques » pour décrire le genre qu'ils pratiquent, d'adopter une posture d'observateur, de porter leur attention sur les monstres et les bizarreries, de manifester un vif « esprit de discernement »... Dans la remarque XIV, 73 des *Caractères*, La Bruyère, méditant sur l'histoire de la langue, en vient à aborder des questions qui ont souvent préoccupé les « remarqueurs » du XVII^e siècle, telles que l'accord en genre des adjectifs, la distinction des subordonnées ou les discordances entre base et dérivé.

Mots clés: moraliste, remarque, grammaire, français classique.

La Bruyère grammarian

ABSTRACT

Many clues encourage us to examine jointly La Bruyère's and Vaugelas's works. Whereas the first author mainly uses his eyes and the latter mostly his ears, both explicitly refer to their own genres as *remarques*. Both authors present themselves as observers, fascinated by monsters and prodigies, showing a true talent for discernment. In his note XIV,73 within the *Caractères*, La Bruyère, meditating on the history of the French language, raises some questions that often interested the classical *remarqueurs*, such as the gender agreement in adjectives, the differences between subordinate clauses, or the discrepancy between a root and its derivative.

Key words: moralist, remark, grammar, classical French.

La Bruyère gramático

RESUMEN

Varios indicadores sugieren estudiar conjuntamente las obras respectivas de La Bruyère y Vaugelas : si uno se centra en la vista y el otro en audición, sin embargo ambos tienen en común el uso de la palabra « *remarques* » para describir el género que practican, ambos adoptan una postura de observador, ambos insisten a los monstruos y las rarezas, ambos demuestran un verdadero « espíritu de discernimiento »... En la nota XIV, 73 de los *Caractères*, La Bruyère, meditando sobre la historia de la lengua, aborda las cuestiones que preocupaban a los « remarqueurs » del siglo XVII, tales como el acuerdo en el género de los adjetivos, la distinción entre las propuestas subordinadas o las discrepancias entre base y derivado.

Palabras clave: moralista, nota, gramática, francés clásico.

Faut-il faire un lien entre les « remarques » de La Bruyère et celles de Vaugelas et de ses imitateurs ? Si le moraliste et le grammairien ont recours au même mot, est-ce le signe qu'ils adoptent une démarche similaire ? La question n'est pas nouvelle : Parmentier (1998 : 151-157) suggérait déjà de faire un rapprochement entre ces deux emplois de « remarque », sur un mode programmatique. De prime abord, il est aisé de lire, dans les deux cas, l'affirmation d'une posture, d'une attitude, d'un *ethos* au sens oratoire du terme : prudence, humilité, discrétion de l'observateur. La Bruyère décrit avec une distance amusée les mœurs effectives, quand elles s'écartent de la norme morale, et Vaugelas scrute attentivement l'usage linguistique, particulièrement quand il perturbe les règles abstraites de la grammaire : dans les deux cas, les points de vue descriptif et normatif¹ sont irréductiblement mêlés dans une même attention accusée au monde environnant. De fait, un certain nombre d'indices suggèrent d'étudier conjointement les œuvres des deux auteurs. On sait que La Bruyère n'est nullement indifférent à la langue, et qu'il y trouve même une source d'inspiration privilégiée. Moriarty (1992 : 277, 288) observe ainsi que « l'acte de parler est souvent par lui-même l'objet du jugement du moraliste », et livre une analyse des principales « maladies de la parole » que recense *Les Caractères* : prononciation assourdissante, formules figées, lexique trop spécialisé... C'est aussi en termes tout à fait similaires, au point qu'une influence intertextuelle directe est très probable, que Vaugelas et La Bruyère décrivent leurs projets respectifs dans leurs préfaces : « ce ne sont pas icy des Loix que ie fais pour nostre langue de mon autorité priuée » (Vaugelas, 1934 : non paginé), « ce ne sont point au reste des maximes que j'aye voulu écrire : elles sont comme des lois dans la morale » (La Bruyère, 1992 : 695). Il est du reste aisé de repérer d'autres parentés textuelles, notamment dans les images sollicitées : « [nostre langue] a des magasins remplis de mots & de phrases de tout pris » (Vaugelas, 1934 : 511), « il y a un certain nombre de phrases toutes faites, que l'on prend comme dans un magasin » (La Bruyère, VIII, 81). On pourrait même étendre le propos à d'autres moralistes : de même que Vaugelas (1934 : 463*) entend « esplucher cette façon de parler [...] & en faire une anatomie », de même La Rochefoucauld (1976 : 270), dans une lettre au P. Thomas Esprit, rêve de « faire l'anatomie de tous les replis du cœur ». Ou, inversement, à d'autres remarqueurs : La Bruyère (II, 28) et Andry de Boisregard (Sternischa, 1913 : 228) réfléchissent de concert à la distinction entre « docte » et « docteur ». Aussi n'est-il pas surprenant qu'une manière de chiasme collectif, involontaire, s'esquisse d'un commentateur à l'autre : Ott (1962 : 94) met en évidence « le côté moraliste du livre de Vaugelas », et inversement Tourrette (2008 : 303) voit en La Bruyère « un grammairien du réel ». Tout se passe, à première vue, comme si ces deux entreprises étaient étroitement complémentaires et s'éclairaient mutuellement : morale et grammaire, observation des façons d'agir et des façons de parler, traque du bien et du vrai ou du beau. On voudrait ici relever quelques éléments pour un parallèle entre La Bruyère

¹ La langue les dissocie virtuellement par les oppositions « moraliste » vs « moralisateur » et « linguiste » vs « grammairien » ; mais en pratique, il est bien difficile, voire impossible, de maintenir rigoureusement ces distinctions.

et Vaugelas, avant d'étudier en détail la remarque où le moraliste joue le plus nettement les grammairiens.

Passerelles.

Les vies respectives de La Bruyère et Vaugelas n'offrent que peu de points de convergence, il est vrai : celui-là est un Parisien issu de la bourgeoisie, est reçu à l'Académie française dans un climat de polémique et de scandale, prend fait et cause pour les Anciens au moment de la fameuse querelle² ; celui-ci est un Savoyard appartenant à la petite noblesse², fait l'unanimité à l'Académie française dès sa fondation, au point de former « l'âme de ce grand corps » (Moncourt, 1971 : 11), et fait clairement figure de partisan anticipé des Modernes³. Il y a toutefois, dans le parcours des deux hommes de lettres, une circonstance commune, et de première importance : tous deux ont eu accès à l'univers fermé de la haute société et de la cour, faisant ainsi figure de « passeur[s] d'espaces » (Escola, 2001, t. II : 104). Tous deux ont d'ailleurs exercé des fonctions de préceptorat : auprès des fils du prince Thomas de Savoie pour Vaugelas, auprès du petit-fils de Condé pour La Bruyère. Sans ce contact de première main avec la cour, *Les Caractères* seraient incomplets, et les *Remarques* n'existeraient tout simplement pas. On peut ajouter que Vaugelas et La Bruyère ont en commun une activité fondamentale de traduction, où leur œuvre propre trouve une source d'inspiration de tous les instants : traduire Quinte-Curce, c'est constater empiriquement, et douloureusement, les folles exigences de la « netteté » en matière de style et de langue ; traduire Théophraste, c'est parcourir les fondements de la caractérologie traditionnelle, en quête d'ordre stable, quitte ensuite à constater l'inadéquation partielle des anciennes grilles face à la mouvance des réalités actuelles. Les biographes s'accordent par ailleurs à décrire en termes voisins l'élaboration lente et laborieuse des deux œuvres : Vaugelas comme La Bruyère, des années durant, observent ce qui les entoure et prennent quantité de notes sur leurs tablettes, avant d'enfin en tirer un volume, en se ménageant soigneusement la possibilité de l'allonger d'une édition à la suivante.

C'est en effet le propre du recueil de formes brèves d'être toujours ouvert à des insertions : La Bruyère a eu l'occasion d'exploiter effectivement cette particularité, en donnant toujours plus de « rondeur » à son livre (1992 : 694) ; pour Vaugelas,

² Son père est un « poète tétrastiche » reconnu, c'est-à-dire un auteur de quatrains moraux à la manière de Pibrac, et pour tout dire un authentique moraliste.

³ Jamais La Bruyère n'eût approuvé ce que dit Vaugelas (1934 : 478, 589) des écrivains : « la France peut se vanter d'auoir une personne à qui tout le monde le cede. Athenes mesme ny Rome [...] n'ont pas de quoy le luy disputer », « il faut donner cette louange à M. Coeffeteau, & ie doute qu'on la puisse donner aux meilleurs Autheurs de l'Antiquité »... L'opposition est moins tranchée sur la question des deux langues, latine et française, mais La Bruyère n'eût sans doute pas déclaré aussi crûment (Vaugelas, 1934 : 86-87, 489, 487*) : « nous sommes plus exacts en nostre langue, & en nostre stile, que les Latins », « les Latins ne sont pas si scrupuleux », « en quoy nostre langue a de l'avantage sur la Latine »...

cette vue est restée virtuelle⁴. Tous deux parlent le même langage pour décrire le genre qu'ils adoptent, conformément à la topique des formes brèves : « pièces détachées », « sans beaucoup de méthode » (La Bruyère, 1992 : 667) ; « Remarques [...] destachées l'une de l'autre », « n'observer point d'ordre » (Vaugelas, non paginé). Dans les deux cas, il est évident que la forme brève sert l'agrément du lecteur : rien de lourd, d'indigeste, de trop formel, rien de pédant en un mot dans les deux volumes, mais au contraire une exquise souplesse, une légèreté délectable, un rythme sautillant. Ce sont des œuvres d'honnêtes gens pour les honnêtes gens : rien n'y bafoue les plaisirs de la vie mondaine, rien n'y sent la poussière des bibliothèques. Ce que dit Ayres-Bennett (1987 : 40) de Vaugelas vaudrait tout autant pour La Bruyère : « observations presented in an attractive and enjoyable form ». On peut encore songer aux *Maximes* : à Vaugelas (1934 : non paginé), qui explique que « cette continuelle diuersité de matieres recrée l'esprit », semble faire écho le *Discours* de La Chapelle-Bessé, où il est dit que « ce désordre néanmoins a ses grâces » (La Rochefoucauld, 1976 : 262). Le modèle implicite de ce mode de présentation est clairement celui de la conversation mondaine, comme n'ont pas manqué de le signaler les commentateurs : ici encore, les spécialistes respectifs de La Bruyère et de Vaugelas parlent, à leur insu, d'une même voix. D'un côté, Garapon (1978 : 131) explique que dans *Les Caractères*, « l'écrivain imite les caprices d'une conversation, avec ses sauts, ses interruptions, ses retours et ses rappels au sujet ». De l'autre, Lagane (1969 : 12) suggère que dans les *Remarques*, « l'absence délibérée de classement [...] ajoute peut-être au livre l'agrément d'un entretien familial à bâtons rompus ». Loin d'être aléatoires, ces affinités du discours critique sont vraisemblablement le signal indirect d'une parenté profonde des deux entreprises, littéraire et grammaticale.

De même, on relève volontiers, au sujet des deux auteurs, le goût de la tératologie : comportements grotesques ou phrases déviantes se rejoignent dans la même fascination, amusée ou révoltée, pour les bizarreries du réel. Chacun peut vérifier aisément, en parcourant les *Remarques* et *Les Caractères*, ou les volumes des épigones, que le mot « bizarre » ou ses synonymes en forment un *leitmotiv* partagé et quasi omniprésent. Roukhomovsky (1997 : 44) est assurément fondé à observer : « aussi n'a-t-on pas suffisamment pris la mesure, à ce jour, de la part de l'étrange dans l'esthétique de La Bruyère ». Il décèle ainsi dans *Les Caractères* « la figure du Montreur » (*ibid.* : *passim*), fier d'exhiber telle curieuse créature de foire, et voit même dans le volume une « véritable encyclopédie de la difformité morale » (*ibid.* : 67). L'univers des *Caractères* est en effet distendu, grotesquement déformé, conformément au modèle tonal de la caricature, qui par définition altère jusqu'au ridicule les proportions internes du référent : un réalisme déroutant se déploie dans l'œuvre, qui rend méconnaissable le monde le plus familier. Gray (1986 : 68) parvient aux mêmes conclusions : « le grotesque, l'excentrique ne sont pas exposés comme des vices, mais comme des curiosités qui intéressent l'écrivain, amateur de traits frappants ». L'« amateur de caractères » (*ibid.*) peut ainsi exhiber, aux yeux

⁴ Il avoue dans sa préface : « n'ayant pas acheué ces Remarques [...] i'ay eu moyen d'en ajouter tousiours de nouuelles » (non paginé).

ébahis du lecteur, son « livre de curiosités » (Leplatre, 1998). Comment ne pas faire le rapprochement avec Lagane (1969 : 13), qui dit que Vaugelas « se délecte en curieux de toute locution que l'usage a établie contre la raison », ou avec François (1905 : 133), qui relève « la satisfaction de Vaugelas lorsqu'il découvre une "belle et curieuse exception" aux règles qu'il s'efforce d'établir » ? De fait, pour les historiens de la grammaire, Vaugelas fait figure d'« anomaliste » (amateur de bizarreries) plutôt que d'« analogiste » (amateur de régularité) : ce qui retient son attention, c'est moins la cohérence de l'ensemble du système que les humbles perturbations qui le brouillent localement. Paradoxalement, une forme irrégulière est ainsi, du même geste, rejetée avec horreur et exhibée avec fascination : la relever dans le volume, fût-ce pour la dénigrer explicitement, c'est toujours lui offrir un cadre textuel effectif, et par là quelque dignité minimale. C'est un peu – à l'insu peut-être du grammairien, au moins consciemment – le principe retors de la prétérition : qu'on le veuille ou non, dire explicitement qu'il ne faut pas employer une phrase déviante, c'est déjà, bel et bien, l'employer, sous le couvert de la mention (ou autonymie). Pour Vaugelas comme pour La Bruyère, la notation commence par une déroute ou une incompréhension : c'est quand le réel se fait énigmatique qu'il devient captivant.

Il est encore tout à fait clair que Vaugelas et La Bruyère partagent le même goût de la distinction subtile : entre deux notions, entre deux mots parasynonymes ou paronymes. C'est ce que l'Âge classique appelle « esprit de discernement », et l'on peut y voir à la fois un mode de pensée analytique et une forte tendance stylistique : sous la plume du moraliste et du remarqueur, tout se scinde en infimes nuances, conformément au modèle rhétorique de la paradiastole. À Moncourt (1971 : 163), qui observe que « [le livre] de Vaugelas brille par l'esprit de discernement », fait directement écho Badiou-Monferran (2000 : 436), selon qui « le principe de discernement hante littéralement l'univers des *Caractères* ». Plus concrètement, mais dans le même ordre d'idées, tout mélange est suspect, pour les moralistes comme pour les remarqueurs. La Bruyère a beau jeu de railler l'androgynie Iphis (XIII, 14), qui a « je ne sais quel adoucissement dans les yeux », mais qui « porte des chausses et un chapeau » : « aussi ne l'ai-je pas mis dans le chapitre des femmes ». N'est-ce pas, fondamentalement, la même attitude que celle de Vaugelas (1934 : 102), quand il explique : « il faut euter les vers dans la prose autant qu'il se peut » ? Il convient, dans les deux cas, de préserver des cloisons étanches entre des zones distinctes, du comportement ou de la langue : entre deux sexes ou deux genres, tout espace transitionnel ou synthétique suscite la méfiance, toute porosité est discréditée au nom d'un idéal de clarté. Caron (1999 : 18), commentant un refus similaire chez d'autres remarqueurs, peut ainsi parler d'un « désaveu de l'hybridation ». Les référents sont rêvés comme strictement compartimentés : ainsi le réel s'ordonne-t-il et s'informe-t-il, par-delà le vacillement de l'expérience. On devine où peut conduire, virtuellement, ce goût du classement et de la subdivision : et là encore, c'est précisément le même reproche qui a été adressé aux deux auteurs. Patron (1992 : 235) dit ainsi de La Bruyère : « de la littérature précieuse il a hérité le goût du classement ». Garapon (1962 : XXI) était déjà du même avis : « un pas de plus, et c'est la préciosité toute pure. La vérité oblige à dire que La Bruyère a

plusieurs fois franchi ce pas. » Et Vaugelas, selon Jodogne (1962-1963 : 520), manifeste un « penchant fâcheux à la préciosité ».

Ce n'est pas là, du reste, le seul grief que partagent Vaugelas et La Bruyère aux yeux des commentateurs, tant s'en faut : la forme brève est toujours suspecte, comme l'a montré la célèbre étude de Rosso (1986) qui voit, dans l'histoire de la réception des *Maximes* de La Rochefoucauld, un « procès » long et acharné, une hostilité collective au message transmis, mais aussi à la forme utilisée. Pour les moralistes comme pour les remarqueurs, l'idée d'un « système », d'une pensée cohérente, d'une vision d'ensemble au fil des observations éclatées, est le plus souvent présentée sur un mode privatif, comme une absence. De même que Rosso (1999 : 12) examine – avant de la nuancer – la définition selon laquelle « le moraliste est un auteur écrivant sans système », de même Ayres-Bennett (1991 : 6) évoque « le manque de système dans les remarques elles-mêmes », qu'auraient pour fonction de compenser les préfaces, seules traces d'une théorie constituée. Un autre soupçon portant sur la forme brève, corollaire du précédent, est celui d'une tendance à la contradiction interne : à force d'aperçus éparpillés, isolés les uns des autres, des incohérences ne se manifestent-elles pas à l'échelle du volume ? Au sujet de La Bruyère, Bonaventure d'Argonne (1701 : 186, 230, 496, 569) a multiplié de tels reproches, non sans une part de mauvaise foi : « j'ai de quoi prouver le contraire par l'Auteur lui-même », « de la contradiction dans les deux [maximes] », « contradiction inexcusable ! », « l'Auteur est contraire à lui-même »... C'est ne pas vouloir voir que la contradiction, dans La Bruyère, loin d'être une imperfection involontaire, est un effet délibérément visé, pour capter l'incohérence du monde même : « je me contredis, il est vrai : accusez-en les hommes, dont je ne fais que rapporter les jugements », déclare sans ambiguïté le moraliste (XII, 93). Le revirement du texte est l'image fidèle de celui du référent : l'apparente maladresse était une habileté supérieure. De même, Dupleix est manifestement très fier quand, en gendarme de la grammaire, il prend Vaugelas en flagrant délit de palinodie : « qui est se retracter ouvertement & se contredire soy-mesme » (Streicher, 1936 : 168). Et Lagane (1969 : 17) rappelle : « les adversaires de Vaugelas ne pouvaient manquer de relever les contradictions entre ses préceptes et sa pratique ». Ce n'est plus tout à fait le même reproche, à bien y regarder : la contradiction supposée n'est plus entre deux idées situées au même plan, mais entre un précepte théorique (ordre du dire) et l'application pratique (ordre du faire). Ayres-Bennett (1987 : 18) est du même avis : « there is a conflict between theory and practice in the *Remarques* ». La franchise de Vaugelas vaut bien celle de La Bruyère : « il faut en vser selon cette Remarque, & non pas selon le mauuais exemple que i'en ay donné » (1934 : 559). Ce qui s'éprouve ici, dans ces hésitations de la plume, c'est l'exigence folle d'un « bel usage » toujours virtuel ; c'est aussi l'existence effective d'un « doute » niché au cœur de la langue, et dans la conscience des usagers : autant dire que les difficultés personnelles de Vaugelas, d'une certaine façon, confirment involontairement ses vues essentielles.

Ces deux entreprises jumelles, qui dialoguent l'une l'autre à quarante ans d'intervalle, conduisent, on le conçoit, aux mêmes difficultés. Vaugelas et La Bruyère rêvent de netteté, mais ne relèvent autour d'eux que trouble et confusion ;

loin du dogmatisme rigide qu'on leur prête volontiers, ils hésitent souvent entre plusieurs analyses, et éprouvent la souple courbure de l'incertitude, comme si une réalité narquoise démentait obstinément leur goût de l'ordre. On sait le désarroi de La Bruyère face à la mouvance permanente des êtres et des choses : « comment le fixer, cet homme inquiet, léger, inconstant, qui change de mille et mille figures ? » (XIII, 19) On songe à « l'usage douteux » que définit la préface des *Remarques*, et qui se manifeste spectaculairement dans les nombreux débats académiques qui émaillent le volume : c'est prioritairement en cas d'incertitude, de questionnement, de flottement, que la voix du grammairien s'élève. Les commentateurs, une nouvelle fois, se rencontrent à leur insu, dans leurs domaines de spécialité respectifs. Escola (2001, t. I : 227) observe, au sujet des *Caractères* : « on y voit des *caractères* hésiter (littéralement) entre deux ou plusieurs dénominations, comme si l'image n'acceptait pas de se laisser fixer dans un cadre ». De même, Siouffi (1997 : 128) note : « chez Vaugelas et ses commentateurs, l'impossibilité de trancher est souvent manifeste ». Le moraliste et le remarqueur ont en commun de poser constamment des questions, dont ils n'ont pas toujours la réponse : c'est aussi une façon, honnête au possible, d'en appeler au choix du lecteur. Un excès d'assurance ou d'autorité serait malséant ; plutôt que de nous livrer systématiquement des réponses toutes faites, Vaugelas et La Bruyère nous apprennent à penser par nous-mêmes.

Entre Vaugelas et La Bruyère, et plus généralement entre les moralistes et les remarqueurs, les affinités sont donc si nombreuses et si profondes qu'on a du mal à comprendre, même en tenant compte de l'étroite compartimentation des savoirs qui caractérise l'Université, pourquoi la question n'a que rarement été posée, et n'a jamais donné lieu à des analyses détaillées. Une forme (l'aperçu éclaté, qui entraîne le pluriel du titre), une démarche intellectuelle (l'analyse subtile et systématique, au nom du « discernement »), une posture (l'exhibition des bizarreries) ou un ton (l'amusement et la perplexité) sont autant de passerelles jetées entre ces deux figures individuelles et ces deux familles d'hommes de lettres. Un polygraphe réputé de l'Âge classique, spécialiste des questions de civilité, l'abbé (Morvan) de Bellegarde, peut ainsi, à lui seul, incarner exemplairement ce lien : presque au même moment, il imite directement La Bruyère (*Réflexions sur le ridicule et sur les moyens de l'éviter*, 1696) et Vaugelas (*Réflexions sur l'élégance et la politesse du stile*, 1695), en utilisant le même mot (« réflexions ») dans les deux cas. C'est qu'il voyait clairement la cohérence de l'ensemble : régler les mœurs, régler la langue, c'est au fond le même combat. Au titre d'ultime manifestation de ces rencontres permanentes, on peut se tourner vers deux respectables épigones des maîtres fondateurs, qui, ponctuellement, livrent la même analyse malicieuse, l'un imitant peut-être l'autre. Andry de Boisregard, dans ses *Réflexions sur l'usage présent de la langue française* (1692) qui s'inscrivent clairement dans la lignée des *Remarques*, observe :

Je m'étonne de voir que ceux qui composent des livres les augmentent toujours dans les nouvelles éditions, et n'en retranchent jamais rien ; ce qu'on dit d'abord à la première page, c'est : *reveu, corrigé et augmenté de nouveau*. On ne lit jamais : *reveu, corrigé et diminué*. (Sternischa, 1913 : 240-241)

La même pointe figure dans un ouvrage directement inspiré des *Caractères*, *Le Theophraste moderne*⁵ :

Un Auteur glorieux d'une seconde & d'une troisième édition, vante par tout son Livre, comme un Livre parfait : Il le croit ainsi, depuis qu'à la faveur de quelques petits changemens, l'affiche annonce qu'il est *augmenté*. Je croirois au contraire l'ouvrage meilleur, si au lieu de charger la nouvelle édition, l'on eût pris soin de reduire la premiere. Mais qu'il est peu d'Auteurs capables d'une modestie assez grande pour mettre en tête de leurs Ecrits : *Edition revue & retranchée* ! (anonyme, 1701 : 28)

Fractures.

Pour autant, de tout ce qui précède, il ne faudrait pas conclure que les attitudes respectives de La Bruyère et de Vaugelas soient rigoureusement identiques : s'il est clair qu'elles se rejoignent bien plus souvent qu'on ne l'a cru, elles n'en divergent pas moins sur quelques aspects ponctuels. En premier lieu, si les deux auteurs s'accordent sur le constat du caractère irrationnel de l'objet d'étude, leurs réactions psychologiques sont assez contrastées. La préface des *Remarques* observe, sur un ton paisible et dépassionné, que « l'Vsage fait beaucoup de choses *par raison*, beaucoup *sans raison*, & beaucoup *contre raison* » (1934 : non paginé). Vaugelas accepte sans révolte ce dernier cas de figure, se soumettant à la tyrannie d'un usage souverain, quelque arbitraires qu'en soient les édits. Il est vrai qu'il a tendance à en réduire aussitôt la portée : « ce n'est pas que l'Vsage pour l'ordinaire n'agisse avec raison », dit-il (*ibid.*), ce qui implique que la situation contraire, bien que virtuellement légitime, reste dans les faits exceptionnelle. C'est là, on le sait, l'un des points de friction les plus vifs avec son adversaire Dupleix, qui, adoptant une posture de savant étymologiste, et non plus d'honnête homme, fait de la raison la valeur suprême, et n'hésite pas à lui donner la suprématie sur les pratiques effectives, au risque du dogmatisme obtus : « ce ne peut estre qu'abus, puis-que luy-mesme escrit que c'est contre la regle, contre la raison » (Streicher, 1936 : 23). La Bruyère, loin de l'impassibilité de Vaugelas, s'indigne volontiers du caractère déraisonnable des hommes et des comportements, que nulle valeur suprême ne légitime à ses yeux : en ce sens, contrairement à ce qu'on pourrait croire, il est sans doute plus sévère que Vaugelas. Pour lui, même en terrain proprement linguistique, une offense à la raison ne saurait être cautionnée de gaieté de cœur : « Qui pourrait rendre raison de la fortune de certains mots et de la proscription de quelques autres ? » (XIV, 73) Le paradoxe et l'absurdité, loin d'être atténués, sont mis en évidence. On voit la différence d'attitude : La Bruyère cherche en vain des réponses satisfaisantes, quand Vaugelas répondrait benoîtement qu'il n'y a de toute façon pas lieu de rendre raison de quoi que ce soit. L'un accepte l'irrationalité, l'autre aspire à

⁵ Les catalogues de bibliothèques et les commentateurs pressés attribuent sans examen cet ouvrage à Pierre-Jacques Brillon, mais nous avons de sérieuses raisons de douter de cette hypothèse. Bien entendu, l'auteur, quel qu'il soit, se garde bien de suivre son propre conseil : il annonce fièrement dans un « avis au lecteur » que « l'on verra dans cette édition près de deux cent [sic] Caractères ajoutés », et prend soin de les signaler comme tels par un indice typographique...

la proscrire ; celui-ci pose une question angoissante que celui-là esquivait avec désinvolture.

Il est clair, par ailleurs, que le souci d'exhaustivité est jugé de façon très contrastée par La Bruyère et Vaugelas et, plus généralement, par les moralistes et les remarqueurs ; c'est un point décisif en ce qu'il a des répercussions immédiates dans l'analyse proprement syntaxique. Et c'est peut-être ici qu'on peut le plus nettement prendre en défaut le rêve de synthèse qu'incarne l'abbé de Bellegarde, quand il conjoint les deux modèles. Pour La Bruyère, tout rêve de complétude fait figure de comportement névrotique et malsain. Il en va ainsi de Théophile qui aspire à « remplir son temps ou son ambition » (IX, 15) ou du roi belliqueux et conquérant qui se voit « comblé de gloire par lui-même et par les siens » (X, 24). Il en va ainsi, surtout, de la longue galerie des « curieux » ridicules (XIII, 2) : l'amateur de médailles, qui « a une tablette dont toutes les places sont garnies à l'exception d'une seule : ce vide lui blesse la vue », ou bien l'amateur d'estampes, qui a « tout *Callot*, hormis une seule [...] qui [lui] achèverait *Callot* », ou encore l'amateur de livres, dont la « galerie est remplie à quelques endroits près, qui sont peints de manière qu'on les prend pour de vrais livres ». Le remplissage matériel des collections est, aux yeux du moraliste, le symptôme d'un cruel vide intérieur : dérisoire compensation ! Seul le fou ou le malade aspire à cette saturation totale de l'espace, et nourrit en lui cette phobie des cases vides. La psychanalyse aurait beau jeu d'étudier ces comportements répétitifs et compulsifs jusqu'à l'absurde...

Pour Vaugelas et, bien plus encore, pour ses épigones tardifs, la phrase doit, inversement, être comblée autant que faire se peut ; Caron (1998 : 22) y voit l'expression d'une « pulsion cohésive » qui tendrait virtuellement à tout expliciter, à ne rien laisser inférer au récepteur. L'ennemi, c'est l'ellipse : toute position virtuelle, au sein de la phrase, doit être physiquement saturée. Vaugelas, il est vrai, adopte encore sur ce point une attitude relativement nuancée : il juge par exemple « plus élégant » (1934 : 210) de ne pas employer le discordantiel dans une question négative (« ont-ils pas fait »). Mais ailleurs, et bien plus souvent, il explique « que cette répétition a bonne grace, comme l'ont souvent les répétitions en notre langue », « qu'il est nécessaire de répéter les articles devant les substantifs », qu'« il faut dire, *cela convient à l'un & à l'autre*, & non pas *cela convient à l'un & l'autre* » (1934 : 354, 474*, 535)... Cette tendance, encore mesurée chez le maître, se radicalise considérablement sous la plume des remarqueurs tardifs : « il falloit répéter » est le *leitmotiv* le plus obstiné de Bellegarde (1735 : *passim*), pour qui toute carence dans l'agencement de la phrase est fautive. Et son cas n'est pas isolé : commentant Vaugelas, l'Académie française juge par exemple que « la répétition de l'article a paru nécessaire dans tous les exemples qu'il rapporte » (Streicher, 1936 : 426). De même, Rosset (1968 : 152, 67) voit en Bouhours un « ennemi juré de l'ellipse », qui se montrait « exigeant pour l'expression complète de tous les termes de la pensée », Seijido (2001 : 194) observe que « la position d'Andry qui consiste à demander le plus souvent la répétition des éléments communs semble correspondre à la tendance générale de son époque », et Siouffi (2010 : 77) confirme que « l'exigence de répétition [est un] véritable point de focalisation du discours des remarqueurs de la fin du XVII^e siècle ». Ce même auteur (*ibid.* : 100)

n'hésite pas à parler d'une « exigence de “remplissage syntaxique” ». Les remarqueurs, dirait La Bruyère, ont la vue blessée par les lacunes apparentes de la phrase, quand bien même le récepteur les comblerait de lui-même, sans la moindre difficulté ; la propension à l'exhaustivité subit ainsi un renversement axiologique complet ; de hantise pathologique ou de lubie ridicule, elle devient, dans l'ordre de la langue, une exigence supérieure d'exactitude stylistique et grammaticale.

Reste une troisième différence, qui peut sembler de prime abord anodine, mais qui engage en réalité la nature profonde des activités de moraliste ou de remarqueur, et des imaginaires spécifiques qui les accompagnent et les nourrissent. L'organe essentiel de La Bruyère, qui lui permet de percevoir et de décrire le réel, c'est l'œil : sous sa plume, tout est vision. Observateur amusé ou indigné du monde environnant, il y promène un regard inquisiteur, pénétrant, qui perce les ombres de l'âme humaine et dissipe les mirages de la vie sociale. C'est ce qu'il ne cesse de signaler explicitement, par le recours permanent au lexique de la vue, surtout en début de remarque : « j'ouvre de fort grands yeux sur eux ; je les contemple » (III, 42), « je vois un homme entouré et suivi » (VIII, 31), « l'on contemple dans les cours de certaines gens » (VIII, 95), « quand je vois » (IX, 13), « avec de bons yeux on voit sans peine » (IX, 53)... Aussi comprend-on que le discours critique se soit largement approprié ce *topos* de la description morale. Morillot (1904 : 61, 72, 98), déjà, insistait sur la profondeur pénétrante du regard de La Bruyère : « voyant tout de ses yeux perçants », « La Bruyère, dont le regard est pénétrant », « cette vue perçante qui permet de fouiller les dessous de l'âme »... Cuche (1991 : 31, 39, 40), pour sa part, met plutôt l'accent sur l'ampleur angulaire du champ couvert par le regard : « [les paysans] se trouvent hors du champ du regard », « les domestiques entrent alors dans le champ du regard », « les artisans arrêtent le regard »... On peut même dire avec assurance que la quasi-totalité des travaux récents des spécialistes se sont concentrés sur la question décisive de « l'optique des moralistes » (Roukhomovsky dir., 2005). L'attention des commentateurs se porte ainsi sur un certain nombre de motifs thématiques, qui sont tous exploités par La Bruyère : l'anamorphose (II, 2), le point de perspective (I, 24), les illusions d'optique (VIII, 3), l'observatoire panoramique (V, 49)...

Pour Vaugelas et les autres remarqueurs, en revanche, le sens essentiel, constamment sollicité, est l'ouïe et non pas la vue : ce n'est plus l'œil qui est, imaginativement, hypertrophié, pour épier les mœurs, mais l'oreille, pour entendre les subtiles inflexions de la langue. La seule différence des objets d'étude n'explique pas tout : l'activité de moraliste ou de remarqueur est aussi, et d'abord, une *posture* consciemment choisie et assumée. On sait que la préface des *Remarques* accorde très nettement, dans le langage, la primauté à l'oral, anticipant ainsi largement sur un dogme saussurien essentiel : « la parole qui se prononce, est la première en ordre & en dignité, puis que celle qui est écrite n'est que son image » (1934 : non paginé). D'où l'illustre définition du bon usage, où se croisent prononciation et graphie : « la façon de parler de la plus saine partie de la Cour, conformément à la façon d'écrire de la plus saine partie des Auteurs du temps » (*ibid.*) ; d'où, aussi, le titre complet du volume : *Remarques sur la langue française utiles à ceux qui veulent bien parler et bien écrire*. Dans ces deux formules, on

observe que l'agencement syntagmatique, loin d'être aléatoire, conduit de la parole à l'écriture, conformément à l'ordre des choses : le style est mimétique du référent. Dans ces conditions, l'un des mots essentiels de l'ouvrage est assurément l'*oreille*, que Siouffi (2010 : 34) définit comme « un sentiment interne de grammaticalité ». C'est le guide qu'on consulte en cas d'hésitation, aujourd'hui encore, en terre grammaticale : cette « compétence » intériorisée par les usagers, qui leur permet d'évaluer une phrase donnée. C'est l'ultime recours pour émettre un jugement d'acceptabilité, quand les arguments font défaut ou ne permettent pas de conclure. Le discours critique, là encore, s'empare volontiers de ce motif : Moncourt (1971 : 22) dit de Vaugelas qu'il « avait passé sa vie à écouter la France », et Siouffi (2001 : 57) voit en lui « un écouteur de la langue ». À consulter les *Remarques*, on constate que Vaugelas tend à assimiler oreille et habitude, mettant ainsi en évidence la nature purement conventionnelle de la langue, et nuançant fortement le recours aux critères euphoniques dans l'analyse. Car il n'est pas de scandale auditif qui se maintienne contre l'accoutumance à l'usage, c'est un *leitmotiv* et un fondement de la doctrine de Vaugelas : « il n'y a ny cacophonie, ny repetition, ny quoi que ce puisse estre, qui offense l'oreille, quand elle y est accoustumée », « l'oreille a de la peine à s'y accommoder, parce qu'elle n'a point accoustumé de l'ouir dire de cette façon », « si maintenant elle nous semble rude, c'est que l'oreille n'y est pas encore accoustumée », « sans pouvoir blesser l'oreille, qui est toute accoustumée à cet vsage » (1934 : 52, 83, 157, 395)... Mais si l'oreille est ainsi surtout alléguée au singulier, dans son unité et sa cohérence, comme un garant intériorisé et consensuel dont chacun peut être le témoin, Vaugelas, plus rarement, peut aussi mettre en évidence le contraste des intuitions individuelles, offrant ainsi une perception plurielle du concept : « les oreilles en cela ne s'accordent pas » (*ibid.* : 73). D'où l'embaras du grammairien, ainsi privé de son principal outil d'observation.

Analyses.

S'il est une page, dans *Les Caractères*, où La Bruyère fait réellement figure de grammairien, c'est de toute évidence la remarque XIV, 73, ajoutée à la VII^e édition (1692). Elle clôt un chapitre intitulé « De quelques usages », mot qui fait immédiatement songer à Vaugelas, et dont La Bruyère, tout en élargissant le propos, n'occulte nullement la facette proprement linguistique. Il n'est pas anodin que Rickard (1992 : 272-273) ait dûment intégré les observations de La Bruyère à son anthologie de textes métalinguistiques, aux côtés de Vaugelas, Andry de Boisregard, Lamy, Marie de Gournay, Callières ou Alemand : on peut y voir une manière de reconnaissance officielle du statut de grammairien qu'adopte, ponctuellement mais ouvertement, le moraliste. Ce dernier n'en vient à la langue proprement dite que dans le second alinéa de la remarque, après des considérations plus générales sur la « manière de vivre », où il décèle l'arbitraire de la convention sociale, beaucoup plus qu'un fondement rationnel. Le ton du texte est clairement nostalgique : La Bruyère déplore une série d'évolutions qui, à ses yeux, appauvrissent la langue. C'est qu'il a le goût de l'archaïsme linguistique, comme l'attestent les pratiques de la citation (cette même remarque s'achève sur deux

rondeaux tirés d'un recueil de 1640) et du pastiche (V, 30 et VIII, 54). Moncourt (1971 : 117) le lui reproche explicitement : « on peut l'accuser d'avoir pris l'archaïsme et la désuétude pour un mérite ». Cette attitude est relativement rare au Grand Siècle, qu'on sait fier de son prestige et méprisant à l'égard de tout ce qui l'a précédé : tout état antérieur de la langue est généralement qualifié de « rude » ou de « barbare », avec une désinvolture historique souvent déroutante à nos yeux.

Or, cette tendance à déplorer les pertes de la langue, La Bruyère la partage, pour partie, avec Vaugelas, comme n'ont pas manqué de le relever les commentateurs, unanimes sur ce point : « son tempérament d'artiste lui tire parfois un soupir de regret pour quelques mots vieillis » (Lagane, 1969 : 14), « un accent de tristesse résignée » (Moncourt, 1971 : 24), « Vaugelas exprime le regret que le mot ou l'expression ait disparu » (Ayres-Bennett, 2007 : 263)... Vaugelas, résigné à se plier à la tyrannie de l'usage, ne songe pas pour autant à dissimuler ses réactions affectives, qui s'expliquent peut-être par l'ancienneté objective des modèles de style qu'il revendique : « i'ay vne certaine tendresse pour tous ces beaux mots que ie vois ainsi mourir, opprimez par la tyrannie de l'Vsage », « i'ay tousjours regret aux mots & aux termes retrenchez de nostre langue » (1934 : 129, 329)... *Dura lex, sed lex*. Vaugelas est moderniste par conviction et passéiste par tempérament. Le grammairien enregistre froidement les proscriptions de l'usage, mais l'homme ne peut inhiber ses sentiments intimes : il se soumet, mais en gémissant. D'où des conclusions parfois sourdement amères, où la complication tortueuse des structures concessives signale une position intellectuelle inconfortable : « l'on a beau se plaindre de l'injustice de cét Vsage, il ne faut pas laisser de s'y soumettre, encore qu'on le croye injuste » (1934 : 42-43). Rien de plus abusif, dans ces conditions, que les propos de Dupleix, quand il assimile Vaugelas à un « retrencheur de mots » (Streicher, 1936 : *passim*). C'est l'usage qui retranche ; Vaugelas ne fait qu'enregistrer, et souvent à contrecœur. Mais si la souveraineté de l'usage est humblement reconnue par Vaugelas, La Bruyère n'est pas aussi docile, et s'interroge sur la légitimité de ce pouvoir, avec la même audace qu'il manifeste dans le chapitre X sur les questions de pure politique : « Est-ce donc faire pour le progrès d'une langue, que de déférer à l'usage ? Serait-il mieux de secouer le joug de son empire si despotique ? » Force est de reconnaître que le moraliste exploite ici une faille du raisonnement de Vaugelas, qui écrit dans sa préface : « cét Vsage [...] que tout le monde appelle le Roy, ou le Tyran, l'arbitre, ou le maistre des langues » (1934 : non paginé). Passer avec désinvolture de « Roy » à « Tyran », comme s'il s'agissait de synonymes, c'est faire abstraction d'une différence radicale : le roi est investi d'un pouvoir légitime, on lui doit donc obéissance pleine et entière ; mais le tyran a usurpé son pouvoir, et ne peut prétendre à aucune autorité stable sur ses sujets. Les deux métaphores, loin de se conforter mutuellement, conduisent donc à des conclusions diamétralement opposées : si l'usage est un roi, ses décrets ne sont pas contestables ; s'il est un tyran, toutes ses décisions sont sujettes à caution.

Les observations de La Bruyère dans la remarque XIV, 73, nombreuses et lapidaires, portent souvent directement sur des questions traitées dans les *Remarques* de Vaugelas, nouant ainsi une manière de dialogue intertextuel, où l'accord et le désaccord, la confirmation et la réfutation, s'équilibrent

grossièrement. Ainsi, d'un côté, Vaugelas (1934 : 193) estime que « *de moy* est fort bon, & fort élégant », et La Bruyère d'approuver, tout en signalant la disparition du tour : « il y avait à gagner de dire [...] *de moi* au lieu de *pour moi* ». De l'autre, Vaugelas (1934 : 435) estime « tout à fait barbar[e] » le tour consécutif *si que*, que La Bruyère, plus rétrograde dans ses jugements, regrette ouvertement. D'une façon générale, de Vaugelas à La Bruyère, la subjectivité s'accuse ; l'un ne fait que constater que « pour *maint*, & *mainte*, on ne le dit plus en parlant » (1934 : 151), l'autre prend nettement parti : « *maint* est un mot qu'on ne devait jamais abandonner ». Le vocabulaire employé fait la part belle aux adjectifs axiologiques, et plus généralement à l'expression d'une saisie purement esthétique de la langue : « *certes* est beau dans la vieillesse », « le plus joli mot de la langue française », « un si beau mot, et dont le vers se trouvait si bien », « tous mots qui pouvaient durer ensemble d'une égale beauté »... On objectera que c'est là une réflexion d'écrivain plus que de grammairien ; mais les questions traitées par le moraliste ne seraient nullement désavouées par les remarqueurs. La plupart sont d'ordre purement lexical, portent sur le vieillissement des mots, et reçoivent suffisamment de commentaires dans les éditions critiques des *Caractères*, citations de dictionnaires à l'appui ; d'autres, nettement moins étudiées, portent sur des questions de phonétique, de syntaxe ou de morphologie. Il est tout à fait significatif, à cet égard, que La Bruyère manifeste cette « sensibilité locutionnelle ou syntagmatique » où Siouffi (2010 : 136) voit une caractéristique de certains remarqueurs : « l'usage a préféré *par conséquent* à *par conséquence*, et *en conséquence* à *en conséquent*, *façons de faire* à *manières de faire*, et *manières d'agir* à *façons d'agir* ». Qu'on songe, par exemple, à la phobie de Bellegarde (1735 : 92) pour l'« assemblage bizarre » de mots intrinsèquement élégants⁶. La Bruyère prend acte d'associations figées de termes, qui forment autant de collocations contraignantes, et ordonnent strictement l'emploi des synonymes. Tout en raillant ces choix, qui lui paraissent aléatoires, il dégage ainsi, à l'échelle du syntagme, d'authentiques distributions complémentaires⁷ : les formes distinctes ne sont plus en concurrence directe, mais se répartissent les emplois virtuels de façon exclusive, chacune étant exigée par un entourage cotextuel donné qui prohibe sa rivale.

La problématique transversale, qui unit en profondeur toutes les questions ponctuelles de détail, est celle du « progrès d'une langue », fer de lance de la saisie téléologique de l'évolution linguistique qui était alors couramment admise.

⁶ Selon Siouffi (2006 : 112-113) : « L'analyse de la dimension phraséologique de la langue constitue sans doute l'originalité principale du travail de remarqueur de Bouhours par rapport à un Vaugelas davantage préoccupé par la concurrence des formes en variation. Bouhours est sans doute celui qui, à son époque, pose le mieux le problème du *lien entre les mots*, de la liaison. » Il nous semble qu'on pourrait en dire autant de Bellegarde, qui fut l'élève et l'ami de Bouhours, et qui explique dans sa préface (non paginée) qu'il étudie « l'art de bien placer les termes », d'où le recours aux images de l'union conjugale ou de la couture : « ils allient ensemble des termes qui ne devraient point aller de compagnie », « il ne faut pas [...] coudre indifféremment [les épithètes] à toutes sortes de substantifs » (1735 : 366, 405).

⁷ « Deux variantes sont dites en *distribution complémentaire* si elles n'apparaissent jamais dans le même environnement. » (Apothéoz, 2002 : 28)

Affleurent ici des fantasmes bien connus : la langue qui s'affine pour mieux coïncider avec un « génie » virtuel, et la possibilité, pour les usagers, de modifier le code à leur gré. Mais La Bruyère ne peut que constater que les transformations successives, objectivement, n'améliorent en rien l'outil de communication, et ne font que lui donner une physionomie nouvelle : « *Moult*, quoique latin, était dans son temps d'un même mérite, et je ne vois pas par où *beaucoup* l'emporte sur lui. » Nulle idolâtrie du français classique chez lui : au lieu du progrès escompté, on trouve au mieux une stagnation, au pire (pour le lexique) une détérioration de la langue. On ne peut qu'admirer chez La Bruyère cette attention soutenue à la diachronie, qui contraste fortement avec « l'indifférence à l'histoire » d'un Vaugelas (Marzys, 1970), mais n'est pas sans affinités avec l'attitude d'un Ménage.

Changements phonétiques.

Après avoir recensé un certain nombre de mots qui se substituent à des prédécesseurs bien distincts (« l'usage a préféré [...] *injurier* à *vilainer* »), La Bruyère en vient à signaler les évolutions phonétiques au sein d'un même mot : il n'y a plus commutation de signes, mais altération du signifiant. Plusieurs mécanismes sont ainsi mis en évidence :

L'usage a par l'addition, la suppression, le changement ou le dérangement de quelques lettres, fait *frelater* de *fralater*, *prouver* de *peuver*, *profit* de *proufit*, *froment* de *froument*, *profil* de *pourfil*, *provision* de *pourveoir*, *promener* de *pourmener*, et *promenade* de *pourmenade*.

On reconnaît immédiatement, à travers les mots étudiés, des questions récurrentes sous la plume des remarqueurs. Vaugelas (1934 : 20, 134) observe ainsi : « il faut dire & écrire, *promener*, & non pas, *pourmener* », « nos Poètes [...] font rimer *treuve*, avec *neuue*, comme *trouue*, avec *louue* »⁸. Il se fait surtout, à plusieurs reprises, l'écho des débats entre « ouistes » et « non-ouistes », qui témoignent de réelles et durables hésitations. En son temps, Ronsard (1990 : 441) écrivait déjà : « tu pourras aussi [...] ajouter un *u* après un *o*, pour faire ta rime plus riche et plus sonnante, comme *troupe* pour *trope*, *Callioupe* pour *Calliope* ». Vaugelas rétorque : « *arroser* : c'est ainsi qu'il faut dire, & non pas *arrouser* », « l'on prononçoit *chouse* pour *chose* », « il faut dire *portrait*, & non pas *pourtrait* avec vn *u* » (1934 : 219, 220, 340)⁹. Ménage ajoute qu'il reste quelques « mots

⁸ Cf. « Semblable à soy tousiours égal se treuve » (Pibrac, *Quatrains*, LXXXVI), « Armez de tous les maux, qui se peuvent treuver » (Guichard, *Quatrains de la vanité du monde*, XXVIII), « Un homme ne se peut treuver deux fois le mesme » (*ibid.*, LXXVIII), « Et rien de munde au monde immunde ne se treuve » (*ibid.*, CVII), « Un Empereur mangeant des potirons la treuve » (Mathieu, *Tablettes*, I, 46), « Le plus heureux tousiours des miseres y treuve » (*ibid.*, II, 44), « En cherchant trois & l'UN, mon esprit rien ne treuve » (Hopil, *Divins Élancements d'amour*, VIII), « Il trouverait l'amour ainsi que je le treuve » (Sponde, *Sonnets d'amour*, XIX), « Mon amour est de mesme, et tous les maux qu'il treuve » (Sponde, *Élégie*), « Maint penible tourment nous espreuve et nous tente » (Chassignet, *Mépris de la vie*, CXIX)...

⁹ Cf. « La nitreuse fusee en est le vray pourtraict » (Guichard, *Quatrains de la vanité du monde*, CXX), « Ne sont que le pourtrait de ces deux feux jumeaux » (Sponde, *Stances*), et inversement « il

controversez », comme « poteaux » / « pouteaux » (Streicher, 1936 : 429-430). On sait que la distinction entre phonèmes et graphèmes, qui nous paraît aujourd'hui aller de soi, n'est nullement acquise au XVII^e siècle : c'est pourquoi La Bruyère parle de « suppression de lettres » pour désigner, non pas une troncation (aphérèse, syncope, apocope), mais une substitution de phonèmes ([o] remplace [u])¹⁰. Mais pour le reste, force est d'admirer la précision de sa description des manipulations du signifiant oral : « changement » pour l'altération du timbre (« fralater » > « frelater », « preuver » > « prouver »), et « dérangement » pour la métathèse du [R] (« pourfil » > « profil », « pourmener » > « promener »¹¹). On lisait de même, dans les éditions VII et VIII des *Caractères* : « *froment de fourment* »¹². Alors que dans d'autres observations de la même remarque, le moraliste est contraint de conclure à un désordre profond des évolutions, ici il met en évidence une cohérence assez nette : plusieurs exemples se recoupent pour suggérer une tendance transversale à altérer [u] en [o], ce ne sont pas des aperçus indépendants l'un de l'autre, mais bien l'intuition d'une régularité. Ailleurs, la langue part dans tous les sens et se contredit elle-même ; ici, elle suit une direction homogène : l'analogie est parfaite entre les couples « pourmener » / « promener » et « pourmenade » / « promenade », alors qu'elle est bafouée par de nombreux autres exemples de la remarque.

Même régularité, même prévisibilité, pour la vocalisation du [l] :

[L'usage] a altéré les terminaisons anciennes : de *scel* il a fait *sceau* ; de *mantel*, *manteau* ; de *capel*, *chapeau* ; de *coutel*, *couteau* ; de *hamel*, *hameau* ; de *damoisel*, *damoiseau* ; de *jouvencel*, *jouvenceau* ; et cela sans que l'on voie guère ce que la langue française gagne à ces différences et à ces changements.

On trouve, là aussi, des observations analogues sous la plume des remarqueurs : Patru explique que « pour *damoiseau* il ne se dit plus qu'en raillerie », et selon Thomas Corneille, « *bel* se disait autrefois par tout au lieu de *beau* » (Streicher, 1936 : 280, 553). La Bruyère, ici, ne prend en compte explicitement que la « terminaison », mais il pourrait parfaitement décrire la palatalisation qui conduit à « chapeau », dans les termes qui sont les siens, comme l'« addition d'une lettre ». Le phénomène qu'il repère est plus complexe qu'il ne le croit, puisque son aperçu historique ne tient pas compte de la déclinaison médiévale : la vocalisation

feignit le voyage de Tholose » (« Advis important » des *Œuvres poétiques et saintes* de Martial de Brives)... Selon Ménage, « il faut dire, indubitablement aussi, *Thoulouse* » (Streicher, 1936 : 429).

¹⁰ Cf. Vaugelas (1934 : 436) : « l'vne de ces mauuaises prononciations est de dire *chez vous* [...] au lieu de dire *chez vous* [...] & ie ne puis comprendre d'où est venu cet *u* ».

¹¹ Entraîné par l'analogie, La Bruyère relie « provision » à « pourveoir », ce qui est inexact ; « pourvoir », issu par formation populaire de *providere*, est attesté au XII^e siècle ; « provision », issu par formation savante de *provisio*, est attesté au XIV^e siècle (Picoche, 1994 : 584-585).

¹² Selon Vaugelas (1934 : 410), « il faut toujours dire & escrire *brelan*, & non pas *berlan* ». Cf. « Songeant, resvant, longuement me pourmeine » (Marot, *Temple de Cupido*), « j'crairais ben qu'c'est eune frémi, eune grosse frémi tant qu'a mord » (Maupassant, *La Bête à Maît' Belhomme*), « j'ai des fremis qui me galopent sur la peau » (Maupassant, *Toine*)... Cf. aussi les mots « fromage » et, de nos jours, *« infactus » (peut-être sous l'influence de « fracture », par étymologie populaire, ou par souci de réduire une suite de trois consonnes).

intervient quand le [l] se retrouve au contact du [s] qui caractérise le cas-sujet singulier et le cas-régime pluriel. Les deux terminaisons, avec ou sans vocalisation, ont donc coexisté en synchronie, mais elles étaient organisées en distribution complémentaire ; ensuite ont joué les réfections analogiques : « tous les noms terminés en *-eau* [...] ont [...] un singulier tiré du pluriel » (Bourciez, 1967 : § 191). Le parallèle que dresse La Bruyère entre toutes ces formes n'en manifeste pas moins un esprit de système remarquable¹³. À ses yeux, si le lexique s'appauvrit sensiblement, en revanche l'altération du signifiant phonétique d'un mot n'est ni un progrès, ni une régression, la langue n'y gagne rien et n'y perd rien : elle ne fait que se transformer, selon des lois cohérentes que décrira plus tard, en toute neutralité, la phonétique historique. S'inscrivant en faux contre les idées de ses contemporains, La Bruyère récuse toute explication simpliste par la tendance supposée à l'euphonie, qu'admettaient comme une évidence *a priori* bien des remarqueurs : « couteau » n'est objectivement pas moins « rude » que « coutel »¹⁴ ; de l'un à l'autre, il n'y a que l'épaisseur du temps ; La Bruyère oppose ainsi aux mirages téléologiques un relativisme de bon aloi.

Subordonnants.

Vaugelas (1934 : 173) observait, sans état d'âme apparent :

On ne dit plus gueres maintenant *que c'est*, comme l'on disoit autrefois. On dit, *ce que c'est*, Par exemple, M. de Malherbe dit, *Il n'y a point de loy qui nous apprenne que c'est, que l'ingratitude*. Aujourd'huy l'on dit, *qui nous apprenne ce que c'est que, &c.*

Et lui-même donne l'exemple dans sa préface : « ne sçauront ce que c'est que de toutes les parties de l'Oraison » (1934 : non paginé)¹⁵. L'Académie française, commentant Vaugelas, durcit nettement le ton : « on ne dit plus du tout aujourd'huy *que c'est* pour *ce que c'est* » (Streicher, 1936 : 342). Sans doute y a-t-il deux raisons à cela. D'une part, les remarqueurs tendent, d'une manière générale, à

¹³ Les menues inexactitudes que recèle l'analyse de La Bruyère ne justifient en rien la sévérité, étrangement anachronique, de P. Soler : « la remarque de La Bruyère n'est pas philologiquement rigoureuse » (La Bruyère, 1992 : 1241).

¹⁴ Ou, plus exactement, « coltel ».

¹⁵ Cf. « Qui sçauroit bien que c'est qu'un Diadème » (Pibrac, *Quatrains*, CII), « C'est témoigner de ne sçavoir que c'est » (Favre, *Quatrains*, LII), « Qui veut iuger que c'est du bal, qu'il s'en retire » (Guichard, *Quatrains de la vanité du monde*, LXX), « Apprennent doucement que c'est de bien aimer » (Sponde, *Élégie*), « Savez-vous bien que c'est le train de ceste vie ? » (Sponde, *Sonnets de la mort*, IV), « Sçais-tu que c'est de vivre ? » (Chassignet, *Mépris de la vie*, XV), « DIEU seul ne sçait que c'est de fanir et vieillir » (*ibid.*, « À haut et puissant seigneur »), « Sçais tu que c'est du monde, ô cervelle peu saine ! » (*ibid.*, CCCLXII), « J'en pense quelque chose, & je ne sçay que c'est » (Hopil, *Divins Élancements d'amour*, II), « Je ne sçay que je dis en cet excez supresme » (*ibid.*, IX), « Qu'est-ce donc de la voir ? Je ne sçay que je dis » (*ibid.*, X), « Mais je ne sçay que c'est, ne voyant son visage » (*ibid.*, XI)... Mais aussi, inversement : « Dictes moy ce que c'est que l'astre sur-celeste » (*ibid.*, XIII). On trouve encore dans Racine : « Je ne sais qu'est devenu son Fils. » (*Les Plaideurs*, II, 7) Mais Fournier (1998 : § 309) observe que « cet emploi [...] est en régression très sensible dès le tournant du siècle ».

« l'explicitation maximale » et au « marquage syntaxique maximal » (Caron, 1999 : 23) : leur tendance au « remplissage » s'explique, dans bien des cas, par le souci d'éviter la superposition, sur un même morphème, de plusieurs fonctions distinctes. L'idéal auquel ils aspirent est d'expliciter au maximum l'agencement syntaxique latent, en évitant toute situation confuse (statut ambigu du « que » dans la phrase de Malherbe), quitte à multiplier les formes : dans la correction proposée, un morphème semble répondre à « apprendre », et un autre à « c'est », tous deux se répartissant ainsi, en toute lisibilité, les rôles à assumer. D'autre part, on voit bien quel risque d'équivoque momentanée (« construction louche », pourrait-on dire avec Vaugelas) accompagne le début de phrase « il n'y a point de loi qui nous apprenne que » : l'espace d'un instant, le « que » semble introduire une complétive, et non une percontative ; il est vrai que la méprise est aussitôt dissipée, mais c'est déjà un tort que de l'avoir fait surgir momentanément, aux yeux des idolâtres de la « netteté ». Certes, en se dissociant formellement de la complétive, la percontative se confond, du même coup, avec la relative substantive ; mais c'est sans lourdes conséquences au plan sémantique. Selon Riegel *et al.* (1994 : 500), « il est parfois difficile de distinguer une interrogative indirecte d'une relative substantive », seul le sens du verbe introducteur permettant de trancher. Mais la question ne préoccupe que le grammairien : pour l'usager, elle est indifférente. Et selon Bonnard (1981 : 305), « *ce que* [...] n'a pas l'inconvénient de se confondre, comme l'interrogatif *que*, avec la conjonction *que* ». De deux maux, la langue a donc choisi le moindre.

Sur ce point, La Bruyère dénote fortement au regard du concert des remarqueurs, et déplore ce décret de l'usage¹⁶ :

Il y avait à gagner de dire [...] *je sais que c'est qu'un mal*, plutôt que *je sais ce que c'est qu'un mal*, soit par l'analogie latine, soit par l'avantage qu'il y a souvent à avoir un mot de moins à placer dans l'oraison.

On peut s'étonner que La Bruyère choisisse, pour illustrer son propos, un emploi positif de « savoir » : le plus souvent, avec ce verbe, c'est « un sens négatif, interrogatif, injonctif ou volitif » (Riegel *et al.*, 1994 : 500) qui appelle une percontative. « Je sais que » accroît donc l'ambiguïté virtuelle, en laissant attendre prioritairement une complétive, à la différence notamment de « je ne sais que », qui exclut cette équivoque fugace¹⁷. Le premier argument qu'utilise La Bruyère, diachronique, est sans doute typique d'un partisan des Anciens ; Vaugelas (1934 : 504) répondrait « qu'il n'y a point de conséquence à tirer d'une langue à l'autre ». Le second, synchronique, porte sur une simple question de nombre de syllabes, et par là de travail du rythme (notamment du mètre versifié). Il n'est pas isolé dans la remarque : le moraliste évoque « la contrainte de la mesure » au sujet de « heur ». Or, ce type d'argument est très fréquent sous la plume des remarqueurs : quand

¹⁶ Tout en l'appliquant, ici même : « sans que l'on voie guère ce que la langue française gagne à ces différences et à ces changements ».

¹⁷ Une autre surgit aussitôt, il est vrai, tant la langue est farceuse ; mais elle est de moindre portée : l'espace d'un instant, on peut identifier, à tort, une négation avec l'« uniceptif » (Damourette et Pichon, 1911-1940 : § 118) du type « je ne sais que cela ».

Vaugelas (1934 : 15), par exemple, explique que « l'usage de ces deux termes diferens, *qu'on* & *que l'on*, est encore tres-commode en prose & en vers, mais sur tout en vers pour prendre ou quitter vne syllabe », il ne raisonne pas différemment. On peut donc dire que La Bruyère retourne contre les remarqueurs leurs propres armes.

Accords.

La Bruyère relève, parmi les bizarreries de la langue, le traitement ambigu des adjectifs en [il] :

Le même usage fait, selon l'occasion, d'*habile*, d'*utile*, de *facile*, de *docile*, de *mobile* et de *fertile*, sans rien y changer, des genres différents : au contraire de *vil*, *vile*, *subtil*, *subtile*, selon leur terminaison masculins ou féminins.

Les adjectifs du type « habile » sont épïcènes à l'écrit comme à l'oral. Les adjectifs du type « vil » tendent à être épïcènes dans le code oral, en dehors de conditions tout à fait particulières, aptes à imposer la réalisation du phonème instable, comme la forme versifiée et ses conventions spécifiques, ou la présence d'une « assurance d'hiatus » (Damourette et Pichon, 1911-1940 : § 198), c'est-à-dire d'un « *h* aspiré » : « vil hareng » vs « vile harengère »¹⁸. En effet, l'amuïssement du -e final après consonne est déjà acquis au XVII^e siècle (Lanly, 1971 : 32). La difficulté tient à ce que les adjectifs de ce type ne sont pas épïcènes à l'écrit : « subtil argument » vs « subtile argumentation ». On reconnaît donc la première cause de l'usage douteux selon la préface des *Remarques*, les formes homophones et hétérographes : « l's ne s'y prononce point, soit qu'elle y soit ou qu'elle n'y soit pas » (1934 : non paginé). Aussi le graphème « e » reçoit-il des analyses bien contrastées, entre « fertile » et « subtile » : ici, il est morphogramme (marque de la sexuisemblance féminine) et relève donc des règles d'accord ; là, il fait partie de l'identité graphique du mot, indépendamment de toute flexion, et constitue donc un pur fait de lexique. Face à un adjectif en [il], la difficulté est donc de le classer dans l'une ou l'autre de ces deux séries distinctes¹⁹. Ce problème orthographique a retenu l'attention de Vaugelas (1934 : 448), qui explique la différence entre « subtil » et « utile » par l'étymologie : « la différence qui s'y trouue vient de la longueur, ou de la briefueté de la penultiesme syllabe ». Il signale lui-même l'exception de « seruire ». Rickard (1992 : 468) renvoie, lui aussi, au latin, et plus précisément à la différence entre formations savantes et populaires : « the epicene adjectives in *-ile* were learned, while those in *-il* were popular ». Ce critère explique « vil », mais non « subtil », comme Rickard le reconnaît lui-même : ce dernier mot est de formation savante, à la différence de « soutil » qu'il a remplacé (Picoche, 1994 : 549). On peut ajouter que « civil » et « puéril » sont aussi

¹⁸ Outre ces cas particuliers, aujourd'hui encore, l'accent méridional peut faire entendre la différence entre « subtil » et « subtile ».

¹⁹ L'embarras se maintient, aujourd'hui encore, chez certains usagers ; nous avons relevé dans une copie d'étudiant : *« il n'est pas facil de trouver la limite entre l'amusement et la démence ».

de formation savante : force est donc de conclure que la règle proposée n'est guère applicable. Du reste, ces deux explications sont peu adaptées, en ce qu'elles sont de nature diachronique, quand la question posée par La Bruyère sur ce point précis, à l'inverse de l'ensemble de la remarque, est purement synchronique : comment l'usager, au quotidien, et sans faire appel aux dictionnaires étymologiques, peut-il trancher ? D'autres remarqueurs ont parfois abordé ce problème : Dupleix compare ainsi « civil » et « habile » (Streicher, 1936 : 221). Plusieurs d'entre eux, notamment, se demandent s'il faut écrire, au masculin, « puéril » ou « puérole », face à la mouvance effective des pratiques : Ménage et Bouhours (*ibid.* : 756-757), mais aussi Bellegarde (1735 : 298-299), qui, incidemment, a soin de prélever un exemple dans *Les Caractères*. Andry de Boisregard, surtout, semble s'être passionné pour ce problème, au point de repérer une fine nuance sémantique, qui, associée à la catégorie (adjectif vs substantif), distingue « volatil » et « volatile » :

On était quelque peu embarrassé pour les adjectifs en *-il* qu'on écrivait tantôt avec, tantôt sans *e* à la fin. D'abord, Andry décide qu'on écrira toujours ÉDILE, PUÉRILE, SERVILE (*Sui.*) et UTILE (*Sui.*) ; le genre n'y est donc pas marqué. SUBTIL aura le *e* au féminin (*Sui.*) et VOLATIL sera autre chose que VOLATILE : « Dans le propre on dit *volatile* et dans le figuré *volatil*. *Volatile* convient aux animaux qui volent et *volatil* à ce qu'il y a de plus subtil dans les corps et qui s'évapore en l'air : *des sels volatils, des animaux reptiles et volatiles* (*Sui.*). » (Sternischa, 1913 : 98)

Bases et dérivés.

La Bruyère consacre une grande partie de ses observations linguistiques à comparer les bases et leurs dérivés, ce qui le conduit à prendre en faute le principe d'analogie²⁰, facteur d'ordre et de cohérence dans la langue, sous la pression structurale du système :

Cil a été dans ses beaux jours le plus joli mot de la langue française ; il est douloureux pour les poètes qu'il ait vieilli. *Douloureux* ne vient pas plus naturellement de *douleur* que de *chaleur* vient *chaleureux* ou *chaloureux* : celui-ci se passe, bien que ce fût une richesse pour la langue, et qu'il se dise fort juste où *chaud* ne s'emploie qu'improprement.

Il est piquant d'observer ici à quel point la progression de l'analyse est souple et quelque peu aléatoire. La Bruyère n'hésite pas à rebondir sur sa propre phrase, par progression linéaire simple, pour ériger en objet d'étude la teneur même du commentaire précédent. La glose grammaticale se nourrit alors de sa propre substance, elle se retourne sur elle-même, non sans esquisser le vertige d'une spirale sans fin : le métadiscours et la langue-objet fusionnent. C'est au détour d'une observation sur une forme archaïsante de pronom démonstratif qu'un adjectif se présente incidemment sous la plume, qui suscite aussitôt, en lui-même, la curiosité : d'abord employé en *usage*, « douloureux » est ensuite repris en *mention*. L'adverbe « naturellement » ne signifie évidemment pas que La Bruyère

²⁰ Que Lamy (1688 : 75) définit ainsi : « maniere de connoître l'usage d'une langue par la comparaison de plusieurs de ses expressions, & par le rapport qu'on suppose qu'elles ont entre-elles ».

méconnaître l'essence purement conventionnelle de la langue, mais désigne la logique spontanée des séries. Le rapport « douleur » / « douloureux » laisse attendre le corrélat analogique « chaleur » / « chaloureux » ; or, ce dernier mot serait devenu archaïque. Des deux formes concurrentes, « chaloureux » présente, comme « douloureux », une allomorphie (alternance vocalique) qu'explique le déplacement de l'accent tonique ; la forme « chaleureux », pour sa part, montre un lien plus net, plus immédiatement sensible, avec la base, et le modèle « peur » / « peureux » l'autorise. Qu'il y ait ou non allomorphie, La Bruyère semble considérer que le dérivé reçoit une acception abstraite et psychologique, s'imposant ainsi comme l'utile complément de « chaud », plus concret.

Il élargit ensuite le propos, en pointant de déroutantes différences de traitement :

Valeur devait aussi nous conserver *valeureux* ; *haine*, *haineux* ; *peine*, *peineux* ; *fruit*, *fructueux* ; *pitié*, *piteux* ; *joie*, *joyal* ; *foi*, *féal* ; *cour*, *courtois* ; *gîte*, *gisant* ; *haleine*, *haléné* ; *vanterie*, *vantard* ; *mensonge*, *mensonger* ; *coutume*, *coutumier* : comme *part* maintient *partial* ; *point*, *pointu* et *pointilleux* ; *ton*, *tonnant* ; *son*, *sonore* ; *frein*, *effréné* ; *front*, *effronté* ; *ris*, *ridicule* ; *loi*, *loyal* ; *cœur*, *cordial* ; *bien*, *bénin* ; *mal*, *malicieux*.

On peut, de prime abord, se sentir désarçonné par la disparate de cette liste d'exemples, où se télescopent des suffixes distincts (« peineux » / « loyal »), des suffixations et des parasyntèses (« sonore » / « effronté »), et surtout des formations savantes et des formations populaires (« fruit » / « fructueux »)... On peut s'étonner aussi que La Bruyère fausse ou simplifie les parcours dérivationnels, rattachant par exemple « malicieux » à « mal » et non à « malice ». Mais on voit bien la ligne directrice de l'observation : dans certains cas, la base (un substantif) et le dérivé (un adjectif²¹) se maintiennent tous deux, et dans d'autres cas seule la base subsiste. La Bruyère a beau jeu de repérer l'absence d'analogie qu'entraîne la suppression d'un mot, pourtant prévisible et virtuellement exigé par le système : au couple « loi » / « loyal » ne correspond plus « joie » / « joyal ». La langue subit ainsi, après la prolifération foisonnante de la Renaissance, une réduction drastique du répertoire lexical, que le temps a certes nuancée, mais qu'on a souvent reprochée au XVII^e siècle : on passe, pour ainsi dire, d'une langue confortablement centrifuge à une langue étroitement centripète. Le français s'emplit, en somme, de carences : de cases laissées vides par les décrets de l'usage, obligeant parfois, pour répondre à un besoin, à recourir à des pis-aller comme la périphrase ou la supplétion. Il est vrai que les formes attendues, même peu attestées, peuvent toujours être restituées par l'usager, sous la pression de l'analogie ; elles restent virtuellement disponibles dans le système, quoi qu'en disent les lexicographes : « rien ne permet d'assurer que les mots possibles réputés inexistantes ne sont pas produits sporadiquement » (Apothéloz, 2002 : 126)²². Et La Bruyère le sait bien, lui qui hasarde dans la

²¹ D'après Picoche (1994 : 303), « gisant » n'est attesté comme substantif, par conversion, qu'au XX^e siècle.

²² D'où, dans les copies de nos étudiants, quelques perles morphologiquement irréprochables, comme *« subversivité ». Cf. Vaugelas (1934 : 569) : « il y a de certains mots que l'on peut former sur le champ, comme *brusqueté*, *inaction*, *impolitesse* ».

remarque V, 60 le néologisme « rengorgement » (sur le modèle « emporter » / « emportement »), commenté par Roukhomovsky (1997 : 99-105).

Et La Bruyère de livrer d'autres exemples de ces distorsions :

Heur [...] a fait *heureux*, qui est si français, et il a cessé de l'être [...]. *Issue* prospère, et vient d'*issir*, qui est aboli. *Fin* subsiste sans conséquence pour *finer*, qui vient de lui, pendant que *cesse* et *cesser* règnent également. *Verd* ne fait plus *verdoyer*, ni *fête*, *fêter*, ni larme, *larmoyer*, ni deuil, *se douloir*, *se condouloir*, ni *joie*, *s'éjouir*, bien qu'il fasse toujours *se réjouir*, *se conjouir*, ainsi qu'*orgueil*, *s'enorgueillir*. On a dit *gent*, le corps *gent* : ce mot si facile non seulement est tombé, l'on voit même qu'il a entraîné *gentil* dans sa chute. On dit *diffamé*, qui dérive de *fame*, qui ne s'entend plus. On dit *curieux*, dérivé de *cure*, qui est hors d'usage.

La Bruyère fait ici le tour complet des quatre situations logiquement envisageables : maintien de la base et maintien du dérivé (« cesse » / « cesser »²³) ; suppression de la base et suppression du dérivé (« gent » / « gentil ») ; maintien de la base et suppression du dérivé (« fin » / « finer », « verd » / « verdoyer », « fête » / « fétoyer », « larme » / « larmoyer ») ; suppression de la base et maintien du dérivé (« fame » / « diffamé », « heur » / « heureux », « issir » / « issue », « cure » / « curieux »). Ce dernier cas de figure est clairement le plus déroutant pour l'usager, qui se voit confronté à une forme désormais inanalysable, en pure synchronie. Cet accident de l'histoire de la langue produit alors ce qu'Apothéloz (2002 : 69) appelle un « mot complexe non construit » : « l'un [...] de ses segments a la forme d'un affixe, mais le segment restant ne ressemble à aucun morphème connu »²⁴. Le phénomène, ici, résulte d'une « orphelinisation » (*ibid.* : 155) : « perte partielle ou complète de l'analysabilité d'un dérivé par obsolescence d'un de ses composants morphologiques ». Les exemples examinés par La Bruyère, enfin, sont parfois plus élaborés, puisque interviennent aussi la préfixation (« se condouloir ») et la parasyntèse (« s'enorgueillir »). Le maintien de « se réjouir », face à l'abolition de « s'éjouir », entraîne mécaniquement un « abaissement de la compositionnalité du sens » (*ibid.* : 53), puisque le préfixe en [R] ne peut plus s'analyser comme fréquentatif.

Les observations de La Bruyère recourent, là encore, les préoccupations récurrentes des remarqueurs. Vaugelas prend parfois en tort l'analogie, foncièrement rationnelle, qui ne saurait primer sur l'usage souverain. Ainsi, en matière de conjugaison, s'il concède que « *valoir* fait *valant*, comme *vouloir* fait *voulant*, & non pas *vaillant* » (1934 : 35), c'est pour ajouter aussitôt que l'usage a néanmoins nettement imposé « vaillant » ; et il ne peut que constater : « on dit *sortons* [...] on dit au contraire *ressortissons* [...] & non pas *ressortons* » (*ibid.* : 233). Il est vrai qu'ailleurs, en matière de morphologie lexicale, il argue de

²³ En réalité, contrairement à ce que semble croire La Bruyère, c'est « cesse » qui est tiré de « cesser », lui-même hérité de *cessare* (Picoche, 1994 : 84) ; il est vrai que la notion de dérivation régressive n'a de pertinence que dans une saisie diachronique ; en synchronie, rien n'empêche l'usager de postuler, par analogie, l'ajout d'un suffixe.

²⁴ Cf. Thomas Corneille : « *reserver*, *presumer*, *resister* [...], tout composez qu'ils sont, n'ont point de simples qui soient en usage » (Streicher, 1936 : 237). Faut-il préciser qu'on appelle alors (et pour longtemps...) « composés » les préfixés ?

l'analogie du couple « singulier » / « singularité » pour préférer « particularité » à « particularité » (*ibid.* : 46-47) : l'analogie est recevable si et seulement si elle est sanctionnée par l'usage effectif. Mais ce critère est bien subjectif, d'où de nettes variations d'une page à l'autre : ici, Vaugelas se montre conciliant envers « deuouloir » au nom du modèle « tromper » / « detromper » (*ibid.* : 491)²⁵ ; là, il rejette « ambitionner », malgré le couple « affection » / « affectionner » (*ibid.* : 346)²⁶. D'une manière générale, les seuls néologismes qu'il accepte de cautionner sont les dérivés, qui tirent leur légitimité de l'existence attestée d'une base, et mettent en jeu une motivation secondaire : « ce passage du Poète ne permet que d'estendre des mots qui sont desja faits, & non pas d'en faire de tout nouveaux » (*ibid.* : 569). La parenté avec La Bruyère éclate quand Vaugelas est conduit à constater une discordance entre la base et le dérivé, le traitement de l'un étant sans conséquence pour l'autre. Ainsi, un dérivé, directement emprunté au latin, peut étrangement précéder la base virtuelle : « *Incendiaire*, a tousjours été receu, lors mesmes qu'*Incendie* ne l'estoit pas. » (*ibid.* : 127)²⁷ De même, Andry de Boisregard observe la discordance qu'entraîne la réfection de « pie » en « pieux » : « comme on dit *un homme impie*, il semble que la raison voudroit qu'on pust dire aussi *un homme pie*, mais l'usage s'y oppose » (Sternischa, 1913 : 204). Inversement, Dupleix exige le dérivé virtuel au nom de la base attestée : « quand bien cet aduerbe *nonchalamment* n'auroit jamais été receu dans l'vsage, il l'y faudroit admettre, puis-qu'on y admet [...] *nonchalant* » (Streicher, 1936 : 463). Et Vaugelas de conclure : « le simple & le composé ne se rapportent pas tousjours », « il n'y a point de consequence à tirer du simple au composé » (1934 : 166, 213).

En bon « philosophe », virtuellement passionné par tous les domaines du savoir, comme l'astronomie et la métaphysique (VI, 12), La Bruyère ne néglige donc nullement l'étude de la langue. Toujours agréablement variées, ses « remarques » sont plus proches qu'on ne l'a cru de celles de Vaugelas et de ses épigones : il partage avec eux la passion de l'analyse, de la distinction et du classement, une phobie du mélange des substances, un attrait fasciné pour les bizarreries... Cela n'autorise pas, il est vrai, à l'assimiler tout à fait aux remarqueurs : il se démarque de cette famille intellectuelle au moins par son désaveu de l'idéal d'exhaustivité et par une saisie du monde plutôt optique qu'acoustique. Mais la remarque qu'il consacre directement à l'histoire de la langue brasse plusieurs problèmes qui ont

²⁵ Cf. Bellegarde (1735 : 266-267) : « D'*ennuier*, on a fait *désennuier* ; ne pourroit-on pas dire *désattrister*, comme a fait *Moliere* ? [...] Pourquoi ne diroit-on pas *déconseiller*, *déparler*, *désouhaïter* ? »

²⁶ Cf. Bellegarde (*ibid.* : 267) : « Mais peut-on dire, comme a fait le Pere *Bouhours*, *personnifié* ? Sur ce pied-là, en suivant l'analogie, on pourra dire *hommifié*, *femmifié*. » De même, Ménage rejette « orthographe » et exige « orthographier », malgré l'analogie de « parape » / « parapher » (Streicher, 1936 : 234).

²⁷ Selon Picoche (1994 : 89), *incendiaire* est attesté dès le XIII^e siècle, et *incendie* seulement au XVII^e. Dupleix a donc tort d'affirmer : « par l'ordre de nature *incendie*, comme le primitif doit preceder *incendiaire* comme son derivatif, ainsi que le pere est devant son fils » (Streicher, 1936 : 256). La supplétion d'« embrasement » neutralise le paradoxe ; et après tout, Rabelais n'a-t-il pas écrit *Pantagruel* avant *Gargantua* ?

souvent préoccupé les remarqueurs : tout en gardant ses distances, il entretient avec eux un dialogue ouvert. En quelques phrases lapidaires, il manifeste ainsi une attention particulière à la syntagmatique des locutions ou collocations, et traite, à son tour et à sa façon, des discordances qui, en matière de dérivation suffixale, perturbent la cohérence analogique, mais aussi des mécanismes transversaux d'évolution phonétique, du marquage morphologique du genre des adjectifs, ou de la différenciation des complétives et des percontatives. Grammairien, il adopte une position originale, où se croisent la nostalgie de Vaugelas, le relativisme de Ménage et le rationalisme de Dupleix, et où s'affirme surtout un esprit libre, désireux d'examiner les choses par lui-même, et indocile à l'égard des idées reçues : on retiendra par exemple son sens accusé de la diachronie, et son scepticisme à l'égard des explications par l'euphonie. Les historiens des idées linguistiques gagneraient, sans conteste, à le relire aussi attentivement que le font les littéraires...

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- [ANONYME] (1701) : *Le Théophraste moderne ou nouveaux caracteres des mœurs*, nvle éd., Michel Brunet, Paris.
- APOTHELOZ, D. (2002) : *La Construction du lexique français*, Ophryss, Gap.
- AYRES-BENNETT, W. (1987) : *Vaugelas and the Development of the French Language*, The Modern Humanities Research Association, Londres.
- AYRES-BENNETT, W. (1991) : « Observations et Remarques sur la langue française : histoire d'un genre », in *La Licorne*, n° 19, 1-23.
- AYRES-BENNETT, W. (2007) : « La modernité de l'usage linguistique de *L'Astrée* vue par les yeux d'un remarqueur », in *XVII^e siècle*, n° 235, 255-273.
- BADIOU-MONFERRAN, C. (2000) : *Les Conjonctions de subordination ou « l'art de lier ses pensées » chez La Bruyère*, Champion, Paris.
- BELLEGARDE, Abbé de (1735) : *Réflexions sur l'élégance et la politesse du stile* [1695], 4^e éd., Antoine Van Dole, La Haye.
- BONAVENTURE D'ARGONNE (1701) : *Sentimens critiques sur Les Caracteres de Monsieur de La Bruyere*, Michel Brunet, Paris.
- BONNARD, H. (1981) : *Code du français courant*, Magnard, Paris.
- BOURCIEZ, E. et J. (1967) : *Phonétique française, Étude historique*, Klincksieck, Paris.
- CARON Ph. (1998) : « Cohésion et variation : Un idiolecte exemplaire, le cas de Vaugelas », in CARON Ph. et BAUDRY J. (dir.), *Problèmes de cohésion syntaxique*, Presses Universitaires, Limoges, 19-31.
- CARON, Ph. (1999) : « Le manuscrit des Remarques de l'Académie française sur le *Quinte-Curce* de Vaugelas (1719-1720), in *L'Information grammaticale*, n° 82, 16-28.
- CUCHE, F.-X. (1991) : *Une pensée sociale catholique, Fleury, La Bruyère, Fénelon*, Cerf, Paris.
- DAMOURETTE, J. et PICHON, É. (1911-1940) : *Des mots à la pensée, Essai de grammaire de la langue française*, D'Artrey, Paris.
- ESCOLA, M. (2001) : *La Bruyère*, Champion, Paris, 2 t.
- FOURNIER, N. (1998) : *Grammaire du français classique*, Belin, Paris.

- FRANÇOIS, A. (1905) : *La Grammaire du purisme et l'Académie française au XVIII^e siècle*, Société Nouvelle de Librairie et d'Édition, Paris.
- GARAPON, R. (1962) : « Introduction » in LA BRUYÈRE, *Les Caractères*, Garnier, Paris, I-XLV.
- GARAPON, R. (1978) : *Les Caractères de La Bruyère, La Bruyère au travail*, SEDES-CDU, Paris.
- GRAY, F. (1986) : *La Bruyère amateur de caractères*, Nizet, Paris.
- JODOGNE, O. (1962-1963) : « Sur la doctrine de Vaugelas », in *Vie et langage*, n° 127, 516-522 ; n° 129, 664-669 ; n° 138, 465-469.
- LA BRUYÈRE (1992) : *Les Caractères* [1688-1696], éd. SOLER P., in LAFOND J. (dir.), *Moralistes du XVII^e siècle*, Laffont, Paris.
- LAGANE, R. (1969) : « Notice » in VAUGELAS, *Remarques sur la langue française*, Larousse, Paris, 9-17.
- LAMY, B. (1688) : *La Rhétorique ou l'art de parler*, 3^e éd., André Pralard, Paris.
- LANLY, A. (1971) : *Fiches de philologie française*, 4^e éd., Bordas, Paris.
- LA ROCHEFOUCAULD (1976) : *Maximes et Réflexions diverses* [1665-1678], éd. LAFOND J., Gallimard, Paris.
- LEPLATRE, O. (1998) : « La Bruyère ou le livre de curiosités », in *Papers on French Seventeenth Century Literature*, n° 48, 55-67.
- MARZYS, Z. (1970) : « Vaugelas ou l'indifférence à l'histoire », in *Annales de l'Université de Neuchâtel*, n° 2, 99-114.
- MONCOURT, E. (1971) : *De la Méthode grammaticale de Vaugelas* [1851], Slatkine Reprints, Genève.
- MORIARTY, M. (1992) : « La parole dans *Les Caractères* », in *C.A.I.E.F.*, n° 44, 277-290.
- MORILLOT, P. (1904) : *La Bruyère*, Hachette, Paris.
- OTT, K. A. (1962) : « La notion du "bon usage" dans les *Remarques* de Vaugelas », in *C.A.I.E.F.*, n° 14, 79-94.
- PARMENTIER, B. (1998) : *La Critique de l'usage, La Question politique de l'écriture dans Les Caractères de La Bruyère*, thèse, Université Paris X.
- PATRON, S. (1992) : « La Bruyère : sur le chapitre "Du Cœur" », in *XVII^e siècle*, n° 175, 235-245.
- PICOCHÉ, J. (1994) : *Dictionnaire étymologique du français*, Le Robert, Paris.
- RICKARD, P. (1992) : *The French Language in the seventeenth century, Contemporary opinion in France*, D.S. Brewer, Cambridge.
- RIEGEL, M., PELLAT, J.-C. et RIOUL, R. (1994) : *Grammaire méthodique du français*, PUF, Paris.
- RONSDARD (1990) : *Abrégé de l'Art poétique français* [1565], in *Traité de poétique et de rhétorique de la Renaissance*, éd. GOYET F., Livre de Poche, Paris.
- ROSSET, Th. (1968) : *Entretien, Doutes, Critique et Remarques du Père Bouhours sur la langue française, 1671-1692* [1908], Slatkine Reprints, Genève.
- ROSSO, C. (1986) : *Procès à La Rochefoucauld et à la maxime*, Goliardica, Pise.
- ROSSO, C. (1999) : « Prolégomènes à un portrait du moraliste », in DAGEN J. (dir.) *La Morale des moralistes*, Champion, Paris, 11-20.

- ROUKHOMOVSKY, B. (1997) : *Les Caractères de La Bruyère ou la cérémonie burlesque, Du théâtre du monde au monde à la renverse*, thèse, Université Paris X.
- ROUKHOMOVSKY, B. (dir.) (2005) : *L'Optique des moralistes de Montaigne à Chamfort*, Champion, Paris.
- SEIJIDO, M. (2001) : *Étude critique d'un remarqueur de la fin du XVII^e siècle : Nicolas Andry de Boisregard*, thèse, Université Aix-Marseille I.
- SIOUFFI, G. (1997) : « Vaugelas et la notion de variation », in *Revue des langues romanes*, n° 1, 121-143.
- SIOUFFI, G. (2001) : « La norme lexicale dans les *Remarques sur la langue française* de Vaugelas », in SIOUFFI G. et STEUCKARDT A. (dir.), *La Norme lexicale*, Dipralang, Montpellier, 57-85.
- SIOUFFI, G. (2006) : « La question de la métaphore entre marquage poétique et imaginaire linguistique dans l'œuvre de Dominique Bouhours [...] », in BERLAN F. (dir.), *Langue littéraire et changements linguistiques*, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, Paris, 105-120.
- SIOUFFI, G. (2010) : *Le Génie de la langue française, Études sur les structures imaginaires de la description linguistique à l'Âge classique*, Champion, Paris.
- STERNISCHA, H. (1913) : *Deux grammairiens de la fin du XVII^e siècle, L. Aug. Alemand et Andry de Bois-Regard*, Saint-Bruno, Grenoble / Armand Colin, Paris.
- STREICHER, J. (1936) : *Commentaires sur les remarques de Vaugelas*, Droz, Paris.
- TOURRETTE, É. (2008) : *Les Formes brèves de la description morale : Quatrains, maximes, remarques*, Champion, Paris.
- VAUGELAS (1934) : *Remarques sur la langue française* [1647], éd. Streicher J., Droz, Paris.